



Photographie du domaine public - [source](#)

COMMUNIQUÉ

TOURNÉE INAUGURALE DE L'AUTOBUS DE LA JUSTICE À GRANDE PRAIRIE CE JEUDI 31 AOÛT.

EDMONTON, LE 29 AOÛT 2017 – Deux étudiants en droit de l'Université de l'Alberta accompagneront deux avocats à Grande Prairie ce jeudi afin d'offrir un atelier juridique suivi d'une session d'information et d'avis juridique sommaire pour le public.

L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) offre déjà des ateliers juridiques au public depuis des années. Toutefois, cette nouvelle initiative apporte une nouvelle dimension avec la participation des étudiants en droit au déroulement de l'atelier. De plus, l'atelier sera suivi d'une session d'information et d'avis juridique sommaire pour le public où les étudiants en droit accompagneront un avocat dans les consultations individuelles d'informations et d'avis juridiques sommaires aux membres du public. Ce dernier élément des consultations individuelles est un nouveau complément qui vient s'arrimer aux ateliers juridiques. Cette activité aura lieu au Centre pour nouveaux arrivants de Grande Prairie ce jeudi en après-midi et en soirée.

Ce projet pilote arrive à point lorsque l'on considère que la population d'expression française de l'Alberta augmente d'année en année et que les besoins en service en français sont grandissants. Évidemment, pour offrir des services juridiques en français, il faut des professionnels bien formés et conscients des réalités de toute la province. C'est pourquoi le projet de l'Autobus de la justice fut créé : offrir un service juridique d'appoint aux francophones en milieu rural tout en offrant à des étudiants en droit une expérience d'apprentissage unique qui les exposera aux possibilités de pratiquer le droit en français dans l'Alberta rural.

« Ce partenariat permet à l'AJEFA de mieux desservir les Albertains à l'extérieur des grands centres tout en offrant aux étudiants en droit l'occasion d'œuvrer auprès d'avocats pratiquant en milieu rural. »

- Denise Lavallée, directrice générale de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA)

« Ce projet facilite l'accès aux ressources et informations juridiques pour les francophones dans l'Alberta rurale. Il crée aussi une opportunité d'obtenir des informations juridiques spécifiques aux besoins des personnes et parfois des avis juridiques sommaires d'un avocat. »

- Émilie-Claire Draper, coordonnatrice de l'Autobus de la justice (ARDN)

L'Autobus de la justice se rendra dans d'autres communautés francophones à l'extérieur d'Edmonton et de Calgary au courant de l'année. Ce projet est financé par le Ministère de la Justice Canada dans le cadre de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés*.

L'ARDN est un organisme à but non lucratif dont le membership est composé d'universités et de collèges de l'Alberta qui travaillent ensemble pour améliorer la qualité de la vie dans les régions rurales de l'Alberta grâce à l'éducation, la recherche, la collaboration et le réseautage. Veuillez consulter le www.ardn.ca pour en savoir plus. L'ARDN a une initiative d'accès à la justice en milieu rural : Occasions en droit dans l'Alberta rural (ODAR). Veuillez consulter le www.droitrural.ca pour en savoir plus.

-30-

Pour information :

Émilie-Claire Draper, coordonnatrice de l'Autobus de la justice

Alberta Rural Development Network

780-819-6162

justicebus@ardn.ca

www.droitrural.ca

Denise Lavallée, directrice générale

Association des juristes d'expression française de l'Alberta

780-450-2443, poste 102

direction@ajefa.ca

www.ajefa.ca